L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 15 FEVRIER 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MAGNE & LESSE, No. 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 15 FEVRIER 1847.

M. CALHOUN ET LA GUERRE.—Il y a quelques semaines, on disait tout bas à Washington, et les correspondances des divers journaux le répétaient tout haut, que M. Calhoun allait présenter au Sénat un projet pour mettre promptement fin à la guerre avec le Mexique. On fixait à l'avance le jour et l'heure de la présentation; on divulguait même les points du projet, mais le moment fixé s'écoula, et aucune démonstration ne fut faite par le sénateur de la Caroline du Sud. Si notre mémoire ne nous trompe point, un démenti presque officiel avait même été donné à l'avance aux assertions des correspondances de Washington.

Eh bien! malgré l'échec éprouvé par leurs prévisions, voici que ces mêmes correspondances recommencent à nous parler du projet de M. Calhoun, et ces correspondances, on doit l'avouer, sont de celles dont on ne peut pas tout-à-fait méconnaître l'autorité.

"M. Calhoun, dit entre autres celle du *North American* de Philadelphie, n'a point abandonné le projet qu'il avait formé d'introduire une proposition pour terminer la guerre. Il ne l'a point abandonné, si ses propres paroles peuvent être considérées comme une bonne autorité. Il disait, il y a peu de jours, que cette guerre pouvait se terminer sans nouvelle effusion de sang. Son point n'est pas tout à fait mûri, bien que les bases en soient posées; ces bases, dit-on, comportent l'occupation du territoire déjà conquis, celle de tous les ports du Pacifique et du Golfe dont on est maître, et l'établissement dans ces ports de douanes pour la perception des droits. Cette dernière mesure contribuerait singulièrement à apaiser le mécontentement que les puissances étrangères éprouvent de la clôture des ports mexicains et de l'interruption de leur commerce. Cela rejetterait en outre sur le Mexique le fardeau de la guerre d'aggression. Ses vues se rapportent assez à celles du commodore Perry. Je pense que le plan de M. Calhoun sera soumis au Sénat durant le courant de la prochaine quinzaine, à moins que l'honorable sénateur n'abandonne son idée, ce qui ne surprendrait aucun de ceux qui ont observé les mouvements quelque peu capricieux de l'astre de la Caroline du Sud durant ces dernières années."

La correspondance du *Courier and Enquirer* qui est également une assez bonne autorité, s'exprime à peu près de la même façon sur les projets de M. Calhoun, d'autres encore viennent corroborer ces assertions; il paraît donc assez probable qu'elles sont fondées, et tout porte à croire que, sous peu de temps, nous en aurons la preuve évidente. Nous ne nous arrêtons pas à l'esquisse générale que l'on donne du projet lui-même; si cette esquisse était exacte, le projet ne ferait en quelque sorte que réaliser le conseil donné par M. Taylor dans la lettre qu'on a tant attaquée. Cela nous semblerait déjà une recommandation. Mais, après tout, cela ne terminerait pas immédiatement la guerre, comme on prétend que compte le faire M. Calhoun.

Quoi qu'il en soit, la part en lui-même, le sénateur de la Caroline du Sud est peut-être l'homme le mieux placé pour faire au Congrès une proposition ayant pour but la fin prochaine des hostilités. Plus que tout autre membre du Congrès, il a une position indépendante; l'administration peut accepter de lui une suggestion qu'elle rejetterait venant d'un whig; les whigs de leur côté n'ont en général que de bonnes dispositions en faveur de M. Calhoun. Il est donc en mesure de faire adopter sa proposition une majorité au Congrès. La seule question sera de savoir si cette proposition est acceptable. Nous savons bien que M. Calhoun est un éminent auteur d'un projet [illegible], mais nous [illegible] aussi que ce projet [illegible] ... [illegible] n'est pas [illegible] ... [illegible] A [illegible] nous [illegible].

CHEMIN DE FER DU GOLFE.—Si l'on veut bien se reporter à nos colonnes d'avis, on verra que les livres de souscription pour le fonds capital du Golfe du Mexique s'ouvriront à la Bourse, Nos. 78. Cette entreprise, de laquelle pour ainsi dire importance réelle, et [illegible] que pourra [illegible] de mettre la Nouvelle-Orléans une communication directe et régulière avec l'Angleterre. On parle, nous l'avons dit, de faire toucher les vapeurs des Indes Occidentales dans le voyage de l'Ile au Chat, afin d'y recevoir les dépêches du Sud.

LA SARAH SANDS.—Ce nouveau steamer entre, dit le *Herald* de New-York, sous la date du 6 courant, est maintenant dans son dix-neuvième jour de mer. Le capitaine Thompson qui le commande, comptait faire la traversée en vingt jours. Ce navire nous fournira des dates de treize jours plus récentes.

SANTA ANNA.—Nous avons mentionné dans le temps le bruit de la mort de Santa-Anna qui, disait-on, avait été massacré par ses troupes. Ce bruit nous était venu par la voie d'Anton Lizardo; il paraît s'être répandu aussi ailleurs, car il est arrivé à la Havane par la voie d'Alvarado. Le vapeur mexicain *Neptune* qui avait quitté ce dernier port le 24 et était entré le 31 janvier dans le premier, annonçait que Santa-Anna avait été tué par ses troupes pour avoir voulu s'opposer à la saisie des biens du clergé. On ajoutait même que l'on avait découvert dans les papiers du général une correspondance échangée avec le président des Etats-Unis. Ces renseignements semblaient une assez puissante confirmation de la nouvelle, mais, nous le répétons, il nous faut quelque chose de mieux qu'un *on dit*, pour nous faire croire à la mort de Santa-Anna.

ARMÉE D'INVASION.

Les nouvelles de Tampico, reçues par la barque *Mopang*, vont jusqu'au 31 du mois dernier.

Quelques passagers affirment que la fièvre jaune a fait son apparition dans cette ville; cette nouvelle paraît peu probable, le fléau ne commence nulle part ses ravages d'aussi bonne heure.

Le 23 janvier, le navire *Onduka*, à bord duquel se trouvait le 2e régiment de Pennsylvanie, était en vue de Tampico; mais il a continué sa route, et le capitaine du *Mopang* est convaincu qu'il se rendait à Vera-Cruz. Le 31, la corvette des Etats-Unis *Albany*, venant de ce dernier port, est arrivée à Tampico.

Le *Mopang* a laissé à Tampico les bricks John Potter, Mount-Vernon et Perfect; les goëlettes Louisa, Argus, Orator, Wm Thompson, Cordelia, Catharine, Watchman, Sharon, St-Paul, Eleanor et Moreton.

Nous n'avons sur l'armée elle-même, aucun renseignement de grande importance. La concentration des troupes vers Tampico continue, tandis que le général Taylor va reprendre son quartier-général à Monterey. Aucun grand mouvement d'ailleurs ne semble encore prêt à s'opérer. La lettre de notre correspondant que nous donnons ci-joint renferme à peu près tout ce qui y a d'intéressant de ce côté.

Correspondance de l'Abeille.

CAMP WATSON, à 3 milles de Tampico, 30 janvier 1847.

Il paraît que la nouvelle de la prise de l'arrière garde du colonel May a causé une grande sensation à Mexico. Elle avait été expédiée par courriers extraordinaires, et de grandes démonstrations de joie ont accueilli sa réception. Les Chambres s'étaient ajournées la veille même de l'arrivée du courrier, mais elles se sont immédiatement réunies en session extraordinaire pour recevoir la communication de cette nouvelle.

De la dépêche Mexicaine il résulterait que vingt-cinq ou trente mexicains se seraient avancés avec un corps considérable d'américains dans la Passe de Santa-Rosa, tué [illegible] ... [illegible]. La Chambre des Députés a [illegible] ... [illegible] bien mérite de la patrie.

Le bruit avait couru parmi nous, et probablement ce bruit est allé jusqu'aux Etats-Unis, que le capitaine Graham du 2e dragons, avaient été tué à Villa-Grande, tandis qu'il se rendait vers le général Taylor auquel il portait des dépêches. On a su depuis que cette nouvelle était fausse, quant à l'officier lui-même; c'est le lieutenant Ritchie, du 4e infanterie, dont nous avons à déplorer la perte. Il était arrivé à Villa-Grande le soir avec une petite escorte de cavalerie kentuckienne; il eut l'imprudence d'aller se promener seul dans la ville et y fut assassiné.

On répand en ce moment la nouvelle que l'arrière-garde du général Taylor a été attaquée près de Linarès et que l'on a perdu dans cette escarmouche un assez bon nombre de wagons.

On parle toujours de volontaires tués le long de la route de Victoria ici; les imprudents qui se hasardent seuls, sont presque sûrs de ne pas échapper aux embuscades que les rancheros tendent sur le chemin.

CAPORAL.

PAROISSE STE MARIE.—Stephen Duncan, whig, a été élu représentant de cette paroisse, en remplacement de B. Hudson qui avait donné sa démission.

Congrès.

Séance du 5 février.

SÉNAT.—Après un rapport relatif à un bill d'intérêt particulier, le comité des affaires militaires en présente un autre déclarant que le sénat persiste dans ses amendements au bill des dix régiments, et est en désaccord avec la chambre. La nomination d'un comité de conférences est ordonnée.

Le sénat s'occupe du bill des trois millions et M. Berrien parle longuement sur la guerre du Mexique. Le général Cass propose de remplacer l'amendement de M. Berrien, par la déclaration suivante: "Attendu que la guerre existe par le fait du Mexique, conformément à la déclaration du congrès du mois de mai dernier, l'intérêt et l'honneur du pays exigent qu'elle soit poursuivie vigoureusement et qu'on obtienne une indemnité du Mexique en réparation de ses torts: la nature et l'étendue de cette indemnité sont des sujets qui appartiennent en premier lieu à la considération du pouvoir exécutif, et qui seront soumis, quand les négociations seront ouvertes, à la ratification du sénat."

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—M. John Henry, représentant de l'Illinois, est admis à siéger. La chambre reprend, en comité général, l'examen du bill des allocations civiles et militaires. Après avoir adopté divers amendements, le bill est rapporté à la chambre qui l'adopte par 173 voix contre 5. M. Wentworth déclare qu'il n'avait nullement proposé de supprimer les émoluments du président, mais seulement ceux du vice-président: il a retiré d'ailleurs également cette dernière motion.

Après s'être occupée de divers sujets sans importance, la chambre n'étant plus en nombre s'ajourne avant 3 heures.

Séance du 6 février 1847.

SÉNAT.—M. Dix, de New-York, présente les résolutions relatives à l'esclavage, adoptées dernièrement par la législature de New-York. Elles enjoignent aux sénateurs et aux représentants de cet Etat, de voter pour qu'il soit inséré dans tous les actes relatifs à l'acquisition de nouveaux territoires, une clause qui empêche l'établissement de l'esclavage dans lesdits territoires.

M. Beaty propose aussitôt une résolution qui déclare que, de l'avis du Sénat, la conduite de la Législature de New-York est sur ce point en désaccord avec la constitution des Etats-Unis.

La discussion du bill des trois millions reprend ensuite; et M. Johnson, du Maryland, prononce un discours plein de force et de justesse contre ce bill. Il saisit en même temps l'occasion de présenter quelques remarques sur les résolutions de la Législature de New-York. Il serait urgent que l'on prévînt la dangereuse agitation qui commence à se faire sentir, en déclarant bien formellement qu'aucune partie nouvelle du territoire mexicain ne sera désormais annexée aux Etats-Unis.

Après quelques remarques de M. Cass, le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—M. Newton, d'Arkansas, se présente pour remplir le siége de M. Yell, qui est en ce moment à la tête d'un régiment de volontaires au Mexique. A cette occasion, une longue discussion s'élève sur le droit de la Chambre à admettre un nouveau membre, lorsque l'ancien n'a point formellement donné sa démission. En fin de compte cependant, M. Newton est autorisé à prendre son siége.

La Chambre s'occupe de l'ordre du jour, et M. Wentworth fait un nouveau discours contre l'union. M. Wilmot présente les résolutions de la Législature de Pennsylvanie contre l'extension de l'esclavage. M. McKay rapporte un bill pour assurer le service de l'intérêt de la dette publique, puis la Chambre s'ajourne.

ESPÈCES.—Durant la dernière semaine, il est arrivé d'Angleterre et du Mexique $401,365 en espèces. Le navire Elizabeth, venant de Londres, a lui seul apporté près de $200,000.

☞ Le dernier orage qui a passé au commencement du mois sur les Etats du centre et sur ceux du Nord, vient de donner une nouvelle preuve de la nécessité de donner une certaine force aux fils du télégraphe magnétique. Presque toutes les lignes ont plus ou moins souffert, sauf celle de New-York à Philadelphie, dont les fils pèsent trois cent trente livres par mille et peuvent soutenir un poids de deux tonneaux.

L'orage qui a fondu le 3 courant sur Philadelphie, paraît s'être étendu dans un rayon assez considérable, puisque l'on en a ressenti les effets au Nord jusque dans la Nouvelle-Angleterre et au sud jusqu'à Richmond, en Virginie, en passant par Baltimore, Cumberland, Washington, &c. Mais Philadelphie paraît en avoir été le centre.

UNE BONNE IDÉE.—Un éditeur propose de publier un journal intitulé: *Gazette rétrospective*. Il y donnerait, avec toutes les pièces justificatives, l'histoire des événements passés, sans se préoccuper des événements du jour. Ce serait essentiellement une gazette historique.

KENTUCKY.—Il paraît que c'est le 11 et non pas le 16 qu'a été fixée l'élection d'un sénateur des Etats-Unis. Sous quelques jours nous connaîtrons le résultat de cette nouvelle épreuve.

LE PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS a reconnu Johannes Wulff comme consul de Brême à St-Louis.

CONSULAT DE FRANCE A MOBILE.—M. Alphonse de Laforest a été reconnu, d'une manière officielle par le Président, comme consul de France pour le port de Mobile.

LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE FRANÇAISE de Philadelphie vient de prendre la résolution de donner un bal, dont le produit servira à grossir le chiffre des secours destinés à ceux de nos compatriotes qui se trouvent dans la dure nécessité de faire appel à sa charité. C'est une excellente idée pour la réalisation d'une bonne œuvre, aussi ne doutons-nous pas un instant de l'empressement que mettront les Français de Philadelphie à contribuer de tout leur pouvoir au succès de cette louable manifestation.

UNE SPÉCULATION NOUVELLE.—On annonce qu'un américain vient de faire construire à Canton une jonque d'environ 300 tonneaux, complètement gréée à la chinoise, qu'il se propose de charger de curiosités et d'amener ensuite à New-York, avec un équipage exclusivement chinois et une compagnie de jongleurs. La jonque devra seulement avoir pour le voyage une voiture et un gouvernail *chrétiens*; mais en arrivant aux Narrows, on la débarrassera de tout cet attirail étranger, pour lui rendre sa physionomie nationale. Elle restera ensuite à l'ancre devant la ville comme une espèce de salle d'exhibition flottante.

On calcule que cette jonque mettra cinq mois à faire le voyage et que la spéculation coûtera $30,000. On a déjà offert à l'inventeur de cette spéculation $20,000 de son établissement pour le transporter en Angleterre quand il aura fini son exploitation en Amérique. Vogue la.... jonque!

Chronique Locale.

M. PAUL O. HEBERT vient d'être nommé aide-de-camp du gouverneur.

Des collectes au bénéfice des pauvres de l'Irlande ont été faites hier dans la plupart des églises de la 2me municipalité. La somme totale recueillie par les différents comités nommés dans ce but, et versée entre les mains du maire, s'élevait samedi soir à $7,059 15. Les collectes d'hier augmenteront ce chiffre. Espérons que ceux qui n'ont pas encore donné leur obole s'empresseront de le faire.

COUR DE CIRCUIT DES E.-U.—Francis D. Newcomb, mis pour la seizième fois en accusation devant cette cour pour le crime de faux, a été, il y a deux jours, déclaré coupable par le jury. Il lui reste à subir deux autres jugements pour deux autres crimes de la même nature.

POLICE.—Un individu nommé Isaac Jacobi, a été arrêté hier et conduit devant le recorder Génois, sous la prévention d'avoir forcé le tiroir d'une buvette pour en soustraire l'argent qui y était renfermé. Le prévenu a prouvé que l'accusation était dénuée de fondement, mais il n'a rien gagné à cela, car il a été immédiatement envoyé à la maison de détention comme vagabond.

TENTATIVE DE MEURTRE.—Une femme nommée Mary Voss, a failli être, hier matin, la victime d'une tentative de meurtre. Le nommé A. G. Gerber l'ayant rencontrée à l'encoignure de la rue de la Levée et des Champs-Elysées, lui a tiré un coup de pistolet presque à bout portant. La blessure est cependant peu grave; la balle a été extraite par le docteur Lewis. Gerber a été immédiatement arrêté et il comparaîtra ce matin devant le recorder Seuzeneau.

La 1re Cour de District ne s'est occupée samedi que de causes civiles.

UNE MAISON DE CORRECTION.—Une femme comparaissait dernièrement à Boston, devant le bureau de police, accusée d'avoir été trouvée en état d'ivresse. Le juge lui demanda si jamais elle avait été envoyée à la maison de correction. "Non, monsieur, répondit-elle, mais j'ai été mariée, et ç'a été pour moi une fameuse maison de correction, je vous assure."

L'IMPORTANCE D'UN VOTE.—M. P. Soulé, le nouveau sénateur de la Louisiane a prêté serment le 8 février, dit le *Courrier des Etats-Unis*, et a siégé immédiatement dans le Sénat. C'est une différence de deux voix pour les partis dans le Sénat, car M. Soulé est démocrate et son prédécesseur, M. Barrow était whig. L'arrivée de M. Soulé est d'une grande importance en ce moment car on calculait hier que si tous les sénateurs des Etats du Nord obéissaient aux instructions qui leur ont été données, il y aurait partage égal de voix dans le vote de l'amendement du bill des trois millions, relatif à l'esclavage. La présence de M. Soulé et l'absence de M. Semple assurent aujourd'hui une majorité de deux voix aux hommes du Sud.

LOI RELATIVE AUX PASSAGERS D'ENTREPONT.—Le bill voté par la Chambre des Représentants déclare que tout navire devra accorder à chaque passager d'entrepont un espace libre de dix pieds de superficie sur le second pont, s'il ne doit pas passer sous les tropiques, et s'il y passe douze pieds. Sous la poupe et sur le faux-pont, chaque passager devra jouir d'un espace libre de trente pieds, dans tous les cas. Deux enfants de 1 à 14 ans seront comptés comme un passager. Tous les capitaines qui enfreindraient ces réglements en prenant trop de passagers, encourront une amende de 50 dollars et une emprisonnement d'un an. Si le navire a plus de vingt passagers de trop, il sera saisi et confisqué. Ce bill a été transmis au Sénat.

ILES SANDWICH, TAHITI, OREGON.—La barque *Angola*, arrivée à Boston, y a apporté des journaux des îles Sandwich jusqu'au 3 octobre. Ces journaux renferment sur l'île de Tahiti et sur l'Oregon quelques détails assez curieux. Le *Polynesien* annonce que la reine Pomaré a manifesté le désir de retourner à Tahiti, et que le gouvernement français a mis un brick de guerre à sa disposition. On doutait cependant qu'elle donnât suite à cette idée. D'après le même journal, les jésuites de France auraient formé un singulier projet pour chasser les protestants de ces parages. Ils auraient expédié le navire l'*Arche d'Alliance*, chargé de marchandises de toute espèce, qu'ils se proposaient de vendre à un prix si bas qu'aucun négociant anglais ou américain ne pût leur faire concurrence. Il auraient acheté douze navires de la même grandeur et plusieurs autres plus petits, qui devaient quitter la France de mois en mois, de façon à tenir leurs établissements toujours bien fournis de marchandises fraîches. Ils auraient en outre acheté l'établissement de M. E. L. Gray, et fondé des maisons à Valparaiso, Tahiti et Oahu, avec des succursales dans les îles des Navigateurs, Wallis, Nouvelle-Calédonie et Fijis. *Le Polynesien* appelle l'attention des négociants étrangers sur ce complot, qui menace de les chasser du champ de bataille, et qui serait, aux intrigues près, et en grand, la seconde édition de la politique du fameux Pritchard.

Le Spectator de l'Oregon du 20 août, nous apprend que la ville d'Oregon qui, il y a trois ans, n'était qu'une forêt non défrichée, contient aujourd'hui 500 âmes, 80 maisons, 2 églises, 2 tavernes, 4 établissements de tailleurs, 2 serruriers, 2 menuisiers, 3 cordonniers, 1 chapelier et une foule d'autres magasins de détail. Un seul numéro du même journal contient l'annonce de 5 mariages et de 4 divorces. La nouvelle de la perte de la goëlette des Etats-Unis le *Shark* est confirmée. Elle a été jetée sur des écueils par la maladresse d'un nègre, qui a voulu remplir les fonctions de pilote.

Etat de l'Irlande.

L'état de l'Irlande s'aggrave et devient de jour en jour plus alarmant. Ce malheureux pays semble abandonné au double fléau de la famine et du désordre. On ne peut plus ouvrir un journal irlandais sans y trouver la liste funèbre de plusieurs personnes qui sont mortes de faim. Les voyageurs qui parcourent l'intérieur de la contrée font les plus tristes peintures de la condition des paysans qu'ils ont trouvés dans leurs huttes, étendus sur un peu de paille, sans pain, sans vêtements, sans feu, affaiblis par les privations et rongés par la fièvre. Il y a des villages où les cercueils manquent pour ensevelir les morts. Les maisons de charité (*work houses*), cet épouvantail des Irlandais, sont remplies jusqu'aux toits, et une foule émaigrie en assiége les abords, attendant qu'on l'admette ou qu'on lui distribue quelque chétive pitance.

Si une calamité pareille venait à fondre sur l'Angleterre, la population britannique, sont en se résignant, travaillerait avec courage à en atténuer les conséquences. Mais en Irlande, il n'y a pas de milieu entre l'abattement et la révolte. Le plus grand nombre des paysans, courbés sous la fatalité qui les frappe, attendent, sans bouger de leurs huttes pestilentielles, qu'on le la faim les emporte ou que le gouvernement les nourrisse. Mais d'autres aussi emploient le reste de leurs ressources à se procurer des fusils, ainsi que de la poudre, et se mettent en guerre ouverte avec la propriété. Il devient presque impossible de recouvrer les loyers et les fermages; toute tentative de ce genre provoque une menace de mort; les vols avec effraction, les violences graves et les assassinats se multiplient jusque dans les villes. Le commerce des armes a pris depuis quelque temps une extension extraordinaire. Les fabriques de Birmingham peuvent à peine suffire aux demandes; les paysans irlandais ne marchent plus qu'armés de fusils comme les bandits de la Calabre et comme les contrebandiers espagnols. Une révolte menace à éclater recruterait parmi eux, en peu d'heures, non pas des bandes de partisans, mais une véritable armée.

Le gouvernement s'est préoccupé de cet état de choses, on vient d'envoyer quelques batteries d'artillerie en Irlande, et il est question d'augmenter l'effectif de l'armée anglaise de quinze régiments. Outre les mesures d'ordre, le ministère whig avait établi en Irlande un système de travaux publics destinés à occuper les bras sans emploi. A l'heure qu'il est, trois cent mille ouvriers y sont employés, et la dépense est de cent vingt mille livres sterling par semaine ou de cent cinquante millions de francs par année. Trois cent mille ouvriers représentent, à raison de cinq individus par famille, environ quinze cent mille individus. Or, il y a communément en Irlande deux millions cinq cent mille personnes qui dépendent de la charité publique. On n'exagère rien en portant ce nombre aujourd'hui à quatre ou cinq millions de personnes. Il faudrait donc que l'Etat occupât huit cent mille ouvriers et qu'il dépensât plus de quatre cents millions par année pour soulager la détresse actuelle. Un sacrifice aussi considérable n'aura jamais la sanction du parlement.

Le sacrifice au surplus paraît devoir être fait en pure perte. L'utilité de ces travaux est fort contestable, et les Irlandais eux-mêmes ne s'y portent pas avec beaucoup d'ardeur. Le colonel Douglas, envoyé dans le comté de Tipperary pour recommander aux propriétaires d'entreprendre des travaux de desséchement et de défrichement, s'est expliqué sur ce sujet avec une franchise toute militaire. "Les ouvriers, a-t-il dit, que l'on emploie aux travaux publics, ne font absolument rien qu'encombrer les grandes routes. Fermiers et propriétaires, prenez ces ouvriers et appliquez-les aux améliorations que réclame le sol. Vous ne pouvez avoir de récolte dans la saison qu'en semant aujourd'hui. Si vous ne le faites pas, vous aurez encore une famine dans huit mois."

Un certain nombre de propriétaires et de fermiers ont suivi ce conseil. Dans presque tous les comtés les propriétaires assemblés ont voté une somme à consacrer en améliorations agricoles, à condition que le gouvernement contribuerait pour sa part à la dépense, sous la forme d'un prêt que l'on compte bien ne jamais rembourser. Voilà pour les nécessités temporaires. Mais la crise qu'un déficit dans la récolte a fait naître tend à devenir un état de chose régulier et permanent. Il n'est plus possible de revenir au système qui consistait à diviser le sol entre une multitude de petits fermiers qui le plantaient en pommes de terre; car on sait désormais que la récolte de pommes de terre manquant, quatre ou 5 millions d'hommes tomberont encore une fois à la charge de la société. Qui donnera du travail et du pain à tous ces propriétaires? C'est la question qui se débat avec fureur entre l'Angleterre et l'Irlande, et qui paraît devoir appeler, dans la session prochaine, toute la sollicitude du parlement.

Les Irlandais, O'Connell en tête, disent non sans quelque apparence de raison: "Toutes les misères qui affligent l'Irlande, la pauvreté, la famine et le désordre, sont la conséquence du régime d'exception et d'oppression auquel le gouvernement britannique a soumis cette contrée. C'est au gouvernement de réparer le mal qu'il a fait. Qu'il nous prête trente millions sterling, et nous nous en servirons pour amener l'abondance dans le pays, en rendant à la culture les espaces qui demeurent en friche." Les Anglais, de leur côté, répondent: "A diverses reprises, nous avons versé sur votre sol les largesses de notre trésor. Mais nous n'avons pas l'intention d'aller plus avant dans cette voie. Il ne faut pas que l'on taxe le travail anglais pour nourrir la paresse irlandaise. Nous occupons nos ouvriers et nous donnons du pain à nos pauvres. Que les propriétaires et les capitalistes irlandais fassent de même. La propriété n'a des droits qu'à la condition de se reconnaître des devoirs."

Cette discussion, menée de part et d'autre avec quelque vivacité, a jeté les propriétaires irlandais dans une grande alarme. Il est question d'une espèce de parlement de la propriété qui s'assemblerait prochainement à Dublin, et auquel chaque comté enverrait vingt-cinq représentans. Là on examinerait solennellement l'état du pays, l'on déterminerait les mesures qu'il convient de solliciter auprès des pouvoirs publics. O'Connell insiste vivement sur l'exécution de ce projet, qui serait un premier pas fait vers la révocation de l'union parlementaire.

En fait de plans et de projets, les Anglais ne s'endorment pas davantage. M. Sharman Crawford vient de publier, avec l'assentiment du *Times*, un projet qui consisterait à lever sur la propriété en Irlande une taxe au moyen de laquelle on occuperait les bras sans emploi. Comme les propriétaires pourraient légitimement objecter qu'en leur imposant une nouvelle charge, on va diminuer les ressources à l'aide desquelles ils payaient jusqu'ici l'intérêt de leurs dettes, M. Crawford propose d'obliger les créanciers à supporter une réduction proportionnelle d'intérêt. Ce plan n'est rien moins qu'une expropriation tentée sur la plus large échelle, qui troublerait et bouleverserait tous les contrats. Si l'on doit entrer dans cette voie d'oppression et de monarchie, il serait plus simple de confisquer toutes les propriétés et d'en distribuer le revenu au gré de l'Etat. La spoliation pratiquée ainsi ouvertement ne prendrait plus du moins la couleur de la justice.

Quoi qu'il en soit, l'Irlande fait scandale en Europe. Puisque l'aristocratie anglaise a entrepris de gouverner ce pays, elle devient responsable des misères que l'on y souffre et des crimes que l'on y commet. La grandeur et la profondeur du mal ne justifient pas l'absence du remède. Si l'Angleterre ne trouve pas assez puissante et assez sage pour faire régner l'ordre parmi les Irlandais, qu'elle leur abandonne le gouvernement de leur pays; en retenant ce gouvernement, elle s'oblige à en remplir les devoirs. ... (*Siècle.*)

... vous et à en supporter les charges. Si l'on a du pain pour la Grande-Bretagne, il faut en avoir aussi pour l'Irlande. Un pouvoir qui permet, tant qu'il reste un peu d'or ou d'argent dans les caisses publiques, que les populations meurent ou soient exposées à mourir de faim, mérite d'être mis au ban de la civilisation, comme indigne du rôle que lui avait assigné la Providence. (*Siècle.*)

L'intérieur de Louis-Philippe.

La cour rentrera, à Paris, le 19 de ce mois. Un des Dangeau du Palais a écrit quelque part que la vie du Dangeau était austère. Il y a deux cours aux Tuileries, la vieille et la jeune, celle du roi et de la reine et celle des princes, dont le duc de Nemours a fait les honneurs depuis la mort du duc d'Orléans. Cet hiver, on annonce que le duc de Montpensier tiendra avec l'infante, dont le succès est très brillant, dans les grands appartements, les salons de son frère aîné.

Ces arrangements ne changent rien à l'austérité de la vie du Château. La reine a fait de la partie féminine de la jeune cour une espèce de communauté religieuse dont la discipline est fort rigide. Les princesses ne peuvent sortir sans une permission expresse et après un interrogatoire qui s'informe de l'endroit où elles vont, de l'heure du départ et celle du retour.

Après le dîner, où la famille se réunit tout entière, on se rend au salon et l'on se place autour d'une grande table qui en occupe le centre. Les deux dames d'honneur de la reine et celles des princesses y sont aussi; il y a une étiquette de rang rigoureusement observée.

On travaille à l'aiguille; chaque place a son tiroir.

La conversation roule, le plus souvent, sur les faits religieux de la veille, du jour et du lendemain.

Le roi debout, près de la cheminée, s'entretient avec la personne reçue; celle-ci, avant de prendre audience, a été saluer la reine et les princesses qui doivent conformer leur maintien sur celui de leur belle-mère.

A onze heures on se retire chacun chez soi.

La duchesse d'Orléans vit en dehors de cette règle.

Tous les soirs, elle vient seulement passer une heure environ dans cette réunion de famille.

Au moment où elle se dispose à sortir, le roi lui offre le bras et cause en faisant avec elle quelques tours de salon.

La duchesse de Nemours, douée d'une admirable beauté, parle peu, sans doute pour ne pas troubler l'harmonie de ces traits; la duchesse d'Aumale est bonne et dévote comme une Italienne; la princesse de Joinville n'a pas renoncé aux franchises de son éducation brésilienne, sa constitution est frêle et son intelligence est venue comme une fleur sans culture; elle s'irrite contre cette régularité infligée à son existence avide de liberté, elle est, du reste, fort jolie.

On raconte d'elle une anecdote naïve et piquante:

Un jour, au sortir de table, elle essaya d'esquiver le salon et de remonter chez elle.

Une voix grave la rappela.

—Ne nous quittez pas, lui disait-elle; Françoise venez au salon!

En même temps la jeune princesse était doucement entraînée.

—Oh! non, maman, dit-elle en prenant l'air boudeur, laissez-moi; votre salon.... m'embête (*sic*).

Pour ce mot, elle reçut une réprimande sévère.

—Mais, maman, reprit la pauvre princesse étonnée, je ne savais pas; Joinville le dit toujours; c'est lui qui me l'a appris.

L'Infante, c'est le nom familier qu'on donne à la duchesse de Montpensier, mange presque sans cesse des pastilles de chocolat qu'elle a mises à la mode au Château.

Elle rit de tout et de tous, elle rit toujours.

Corsaire-Satan.

DÉSINTÉRESSEMENT DE M. GUIZOT.—Nous ne sommes pas suspects de flatterie pour M. Guizot: mais nous faisons profession d'impartialité envers tout le monde. Le Constitutionnel n'a pas la même liberté d'esprit. Il savait bien, en annonçant que le bey de Tunis avait offert de magnifiques présents à M. Guizot et à ses filles, que le ministre les avait refusés, et il évitait de le dire. C'est de mauvais goût. Le démenti vient toujours, et on a le tort d'un mauvais procédé.

Oui, et pourquoi ne pas le reconnaître, M. Guizot a refusé constamment les présents qui lui étaient offerts par des souverains étrangers. Il n'a accepté que leurs portraits entourés d'un cadre de bois doré. Il a refusé le duché espagnol de San Antonio et les diamants de Tunis. Il ne veut être, a-t-on dit, ni duc, ni riche; il garde son nom tout court, comme ont fait du leur Turgot, Necker, C. Perier, et nous ne pouvons pas dire Carnot, ni Laine, ni Martignac, qui se sont la sous faire comtes et vicomtes.

Le bey de Tunis n'a pas vu dans l'hôtel des affaires étrangères comme il aurait vu *ailleurs*, s'il y était allé, un cabinet rempli d'objets d'art précieux, tributs des cours et même des artistes! Aussi, le Constitutionnel aurait-il besoin de croire ou de faire croire que M. Guizot avait reçu quelque chose!

Il faut qu'il renonce à cette illusion. Ce trait manquera au parallèle que le Plutarque de la rue de Valois fera un jour entre un de ses amis et M. Guizot.

Honneur et justice à qui de droit! Nous saurons bien prendre notre revanche avec M. Guizot sur des questions politiques.

Corsaire-Satan.

LA PLAQUOMANIE.—Le Français naît malin de 1816 aime à vivre et à mourir avec une décoration, s'il est possible avec deux, ou s'il n'est pas possible avec une plaque de Charles III. C'est, du reste, une des harmonies de la nature. Le coq porte une crête en sautoir, le zèbre des rubans blancs et noirs, ce qui indique l'ordre de l'aigle prussien, troisième classe; la perruche porte un filet rouge, décoration portugaise; le paon a une queue de pacha; le dindon est porteur du Nischam; le dromadaire est orné de deux immenses plaques; l'éléphant est un ordre lui-même en Danemark, le chardon en Ecosse, et le sauvage porte des plumes sur la tête, des anneaux dans le nez et des tatouages sur la poitrine.

Pourquoi le bourgeois français se passerait-il d'un cordon et même de deux? Il faut bien ressembler en quelque chose à ses semblables.

Mais ce qui est plus drôle, quoique moins gai, c'est que même les hommes de mérite en France sont avides de décorations et ne sortent presque pas sans cette compagne inséparable; probablement parce qu'à défaut de bonnes œuvres, les décorations, du moins, accompagnent l'homme dans la vie et jusque dans la tombe.

En général, l'homme sérieux en France est fier avant et grave après la décoration. Qu'importe que MM. Gautier, Karr, Gozlan soient spirituels! Malheureusement ils sont décorés et se promènent dans les salons avec un ruban rouge comme le premier venu. Il leur sied très mal de critiquer les travers de la société, quand eux-mêmes, ne se distinguent en rien de cette société, en recherchant les travers et se jetent dessus, comme un cheval auquel on met la pointe de l'épée sur le poitrail. Il fait pitié de voir dans nos salons nos grands hommes à petites vanités porter et étaler leurs croix à côté d'un sous-chef du bureau du ministère des travaux publics ou d'un héros de l'agio. Voyez donc, à côté de ces marques de la petite décoration, les boutonnières de MM. Béranger et Lamennais, et dites où est la vraie dignité et la vraie grandeur?

Il est vrai que la croix d'honneur ne suffit plus. Il faut maintenant à nos crucifiés des plaques et des Nischams. On dirait que la croix ne témoigne pas assez de leur vanité. C'est comme si, mécontent d'être distingué par un simple cornichon, on choisissait un concombre ou un potiron.

Quand un peuple en est arrivé là, où il est sauvage et indigeste, ou trop civilisé ou trop blet. Mon Dieu! on reproche à nos jeunes gens d'être des vieillards antiques. Ils en ont bien le droit, puisque nos soi-disant hommes faits ne sont que des enfants en retard.

(*Corsaire-Satan.*)

LES BURGRAVES.—M. Théophile Gautier a trouvé plaisant d'annoncer ainsi la reprise des *Burgraves* au Théâtre-Français: "Nous allons donc les voir encore ces grands vieux, ces Titans de granit, se parler dans un langage de pierre versifiée et se jeter à la tête des blocs d'alexandrins adrupés."—Toute cette pétrification est évidemment de la même nature que le pavé de l'ours de la fable.

GÉNÉROSITÉ.—Les journaux enregistrent un acte généreux de M. Meyerbeer. Le célèbre maëstro vient de céder ses appointements de 12,000 fr. aux membres de l'orchestre et des chœurs de l'Opéra de Berlin. La bourse de M. Meyerbeer a toujours été ouverte à tous les malheureux artistes, et la maison de sa famille, à Berlin, est une vraie maison de charité. M. Meyerbeer, du reste, a demandé et obtenu un congé pour un an.

UN VIEUX COMÉDIEN ET UNE JEUNE DANSEUSE.—On lit dans un journal de Paris, du courant de décembre:

Perlet fait fureur à Londres, à Drury-Lane, dans le *Comédien d'Etampes*, qu'il joua pour la première fois au Gymnase, il y a aujourd'hui vingt-cinq ans. Les Anglais admirent le naturel exquis de ce grand artiste. Perlet semble ne jamais voir le public, au rebours de nos acteurs qui ont toujours l'air de dialoguer avec le parterre ou avec les loges. Des trois personnages que représente Perlet, il y en a surtout un qui a le privilége de faire rire aux larmes nos voisins d'outre-Manche; c'est celui de la vieille Anglaise baragouinant un mauvais français. Cette caricature nationale excite des hurlements de joie qui font honneur à l'impartialité d'Albion. Mlle Brohan soutient aussi sa réputation. Elle est fort applaudie dans le *Roman d'une heure*.

Nos voisins sont, comme on sait, le peuple le plus friand de grandes danseuses. Ils possèdent en ce moment Mlle Fuoco, qui les transporte avec elle dans le troisième ciel. La spécialité de Mlle Fuoco est, à ce qui paraît, dans les pointes. Elle exécute des pas entiers sans poser le pied à terre. Nos flegmatiques rivaux discutent savamment ce mérite, et proclament avec enthousiasme une royauté nouvelle aussi brillante que celle d'Elssler et de Taglioni. Paris n'a pas encore donné son avis.

LE NOÉ DE LA LIBRAIRIE.—Une vente de livres va avoir lieu ces jours-ci en France, par suite de circonstances vraiment curieuses, et dont le récit n'est pas de nature à s'intéresser que les bibliophiles.—Un fermier des environs de Cologne eut, il y a environ 15 mois, une vision par laquelle il apprit que le monde allait finir avec l'année 1845; et que nouveau Noé, lui seul, avec sa famille, serait sauvé. Sa première pensée fut d'imiter son patriarchal prototype, en conservant au couple de chaque espèce d'animaux, mais éclairé par les lumières de la philosophie moderne, il réfléchit qu'il valait mieux assurer la richesse intellectuelle aux siècles futurs, en leur léguant le trésor des connaissances acquises. Il vendit donc tous ses biens, et s'occupa de rassembler en un vaste corps de bibliothèque tous les livres qui pouvaient contribuer à l'éducation de l'avenir.—Mais la somme qu'il avait réalisée, et qui s'élevait à une centaine de mille francs, n'était pas suffisante pour l'acquisition de tous les ouvrages qu'il avait en vue. Il résolut donc de la compléter au moyen d'une petite supercherie que nous ne nous sentons pas le courage de blâmer, en songeant au but dans lequel elle était commise.—Il fit des billets payables en 1846, et que par conséquent, dans son âme et conscience, il était bien certain de ne jamais rembourser—Son œuvre achevée, il dormit sur les deux oreilles et attendit tranquillement la fin du monde.

Mil huit cent quarante-cinq s'est écoulé, suivi de mil huit cent quarante-six, et Dieu merci, la fin du monde n'est pas encore venue; si bien que notre homme, qui évidemment s'était trompé d'au moins une année, se voit aujourd'hui dans l'obligation de payer les lettres de change qu'il croyait tirées à l'ordre du néant. Il reconnaît son erreur, proteste de la pureté de ses intentions, et abandonne à ses impitoyables créanciers la bibliothèque qu'il avait rassemblée dans l'intérêt de la future humanité.

Mariés le 11 courant, par le Rév. abbé Rousselon, M. ARMAND H. DUGUY, de cette ville, à Mlle VIRGINIE M. BASKERVILLE de la Paroisse Ste.-Marie.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Brick Agent, Mills, pour Cork et un marché.
Rudolph Groning, Beasling, pour New York.
Envoy, Richardson, pour Richmond.
Barque Rio, Cottrill, pour Boston.
Swan, Snell, pour Philadelphie.
Izette, Call, pour Boston.
Goëlette Jas. Farwell, Ames, pour New York.
Elizabeth, Cliff, pour Apalachicola.
Sylvia Wilde, Jones, pour Brazos St Iago.
Florinda, Gammon, pour Brazos St Jago.
Vermont, Speights, pour Tampico.
Alleghany, Wright, pour Tampico.
David Moss, Rowe, pour Pensacola.
Tippecanoe, Carlton, pour Galveston.
Steamer Montezuma, Kelly, pour la Mobile.
Chancellor, Boain, pour Louisville.
Superb, Frost, pour Louisville.

ARRIVÉS.

Navire Atlantic, Rose, de New York.
Barque Mopang, ——, de Tampico.
Amgouan, Trapp, de Rio-Janeiro.
Ann Welsh, Magne, d'Anvers.
Bevis, Doane, de Boston.
Brick Salvador, de la Havane.
Eagle, Gorham, de Boston.
Goëlette Gen. Worth, Atwell, de Brazos St Jago.
Gallout, Charlotte, de Breme.
Emily H. Soda, Elmore, de Galveston.
Thos Pennyer, Spencer, de Balize, Honduras.
Linus, Washington, de Brazos Santiago.
Steamer James L. Day, Reynolds, de Mobile.
George Washington, Carrell, de Cincinnati.
Nimrod, Delahoussaye, de St-Martinville.
Belle Isle, Lamothe, de St Martinville.
Montezuma, Kelly, de Mobile.
Sultan, Miller, de la Balize.
Mountaineer, Beneict, de Wheeling.
Ohio Belle, Irwin, de Cincinnati.
Uncle Sam, Vandusen, de Louisville.
Hempstead, Rose, de Ouachita.
Kiamicha, Irwin, du Bayou Grosse Tête.
Duke of Orleans, Hanna, de Willards Landing.
Albatros, Irwin, de Cincinnati.
Sultana, Tufts, de Memphis.
Bertrand, Rogers, de St Louis.
Time, Goodrich, de Vermillionville.
Judge McLean, Hinckle, des Attakapas.
Union, Greenlee, de Pittsburg.
Patrick Henry, Young, de Yazoo City.
Oregon, Hiern, de la Mobile.
Eliaba, Labiry, de Lafourche.
Arkansas, No 4, Beatty, de Little Rock.
Lehigh, Clayton, de Mississippi.
Towboat Star, Rinchart, de Passes.
Towboat Adriatic, McLenn J., de Passes.
Towboat Alton, Moore, de Passes.
Towboat Brother Wilson, des Passes.
Towboat Caledonia, Pinnegar, des Passes.

Nous apprenons du capitaine Miles, du steamer Sultan, qu'il y avait une grande goëlette échouée à 6 milles au-dessus du fort Jackson et dont le bouquet de ... qui se trouvait dans un cas, s'est noyé en voulant aborder un navire mouillé en face de la Grande Prairie.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Sarah Sands	Janv. 16	de Liverpool	à New York
Cambria	Fev. 4	do	à Boston
Un vapeur neuf	Mars 1	do	à New York
Hibernia	Mars 4	do	à Boston

☞ Le public est prévenu que l'on peut voir maintenant à notre bureau, les listes des nombreuses propriétés que nous devons vendre à l'encan les jours suivants. BEARD, CALHOUN & Co. 1fev

AVIS.

LES actionnaires du chemin à coulisses du Golfe du Mexique et ... [illegible] le 15 mars prochain, ... G. Musson, contrôleur, ... [illegible] ... Nlle Orléans, le 15 février 1847. 15 fev—30mlm G. MUSSON, Contrôleur.

ON DEMANDE, tout de suite, un maître d'étude. S'adresser à l'institution BOYER, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne. 15fev

ON DEMANDE.—Pour une Institution de Demoiselles, une DAME qui sache l'Anglais et le Français, et puisse diriger une classe élémentaire. S'adresser de midi à 2 heures, au bureau de ce journal, rue du Camp, No 13. 15fev

Cours de solfége et de Musique Vocale.

M. BROCARD a l'honneur d'annoncer qu'il a ouvert dans l'Institution de Mme ARPIN, rue Conti, entre St Louis et Bourgogne, Un COURS DE SOLFEGE et de MUSIQUE VOCALE. Qu'il a lieu les lundi, mercredi et vendredi, de 4 à 5 heures.

Les jeunes personnes étrangères à l'Institution sont admises à ce cours. 15fev—15f

Librairie de Lelievre, Rue Royale, No 210, Encoignure de la rue St Antoine.

EN VENTE. Essai sur la Liberté par le Dr Chr. Deleri.

Formulaire magistral de Bouchardat.
Manuel de Thérapeutique homœopathique, par Bœninghausen.
Pharmacopée de Jourdan.
Histoire de France, par Bonnechose
Do do par Ozaneaux.
Plaques pour Daguerréotype.
Divers Traités sur l'hydropathie, l'homœopathie, &c., &c. 15fev—1m

EXTRAIT ARCANUM DE WINER

CE remède est le meilleur qui soit connu pour purifier le sang et réparer les mauvais effets de l'emploi du mercure.

Vermifuge Canadien de Winer, un des meilleurs médicaments contre les vers.

En vente, en gros et en détail par J. Winer, & Co. No. 83, Maiden Lane, à New-York, et au Dépôt du Sud, du magasin de Dalley, No. 151, rue de Chartres à la Nouvelle-Orléans. 15fev—6f

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, coin de la rue de la Douane, offre à vendre, d'importation directe.

1 caisse barège, extra riche.
2 caisses barège, prix moyens
2 caisses barège, à bas prix

Cet assortiment comprend les couleurs et les genres les plus à la mode. Aussi quelques mousselines de Paris, de Dollfus, Mieg et Co., Gros-Odier, Roman et Co. 2 caisses batiste à carreaux, 2 do. ginghams de Printemps; 1 do couleurs foncées.

C. M. Simpson reçoit constamment de New York et de France des marchandises convenables à la saison. 15fev

A VENDRE OU A LOUER—Une excellente servante de maison, couturière, blanchisseuse et repasseuse, garantie bonne et fidèle.
E. BLANC, encoignure des rues Julia et St Jean, au Nouveau Bassin. 15fev

A VENDRE, en débarquement du navire Silenzio, de Gènes, vis-à-vis le marché à la viande—
50 caisses Macaroni, de Naples,
50 do Vermicelli, do
MARTIAL PEYRET, & Co, 17, rue St-Louis. 15fev

BRIN coton pour moustiquaires—6 caisses 6/4 blanc et à carreaux, à vendre par
McDOWELL & PECK, 28, Douane. 15fev

PORTER de Dublin—33 barriques XXX en pintes, à vendre par McDOWELL & PECK, 28, Douane. 15fev

COTON blanc à drape et à chemises—15 caisses 7/8 cabot, pour chemises, 25 caisses 4/4 dwights, dito—20 caisses 3/4 drills bleus, à vendre par McDOWELL & PECK, 28, Douane. 15fev

EN débarquement du navire St-Lawrence, venant de Glascow—5 caisses ginghams couleurs claires, 10 caisses linons de fantaisie, à vendre par McDOWELL & PECK, 28, Douane. 15fev

SACS en pitre et sacs à blé—150 balles sacs en pitre de 2 1/2 boisseaux, 150 balles sacs à blé, en débarquement du navire Elizabeth, venant de Londres, à vendre par McDOWELL & PECK, 28, Douane. 15fev

LISTONS, Toile à habitants, &c.—10 caisses gingas pur fil, assortis de couleur—4 caisses Arabias en couleur—8 caisses toile à habitants très forte et assortie de largeur—5 caisses toile écrue, 1ere qualité, et une variété d'autres articles en fil, à vendre par McDOWELL & PECK, 28, Douane. 15 fev

CAFE—642 sacs en débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 15 fev

ETOFFE à moustiquaire, blanche et écrue.—6 balles brin 4/4 écru—6 caisses étoffe rayée blanche 4/4, en débarquement du navire Eliza Morison, venant de Belfast, à vendre par McDOWELL & PECK, 28, Douane. 15fev

MARCHANDISES convenables au marché Mexicain—Un joli assortiment de platilles, bretagnes, créas, &c, et autres articles, à vendre par McDOWELL & PECK, 28, Douane. 15fev

SUCRE—456 caisses, blanc, jaune et brun, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 15fev

TABAC—16 balles pour capas, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 15 fev

CIGARRES—60 milliers marque Mariposa Cubana, en débarquement du brick P. Soule, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 15 fev

MIEL—10 demi-pipes, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 15 fev

DROGUES.—100 barils soufre, alun, sel d'epsum, etc. à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 15fev

LIQUEURS du pays—250 barils genièvre double ancre N. E. rum, eau-de-vie, esprits purs et alcohol des preuves différentes, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 15fev

SEL—[illegible] barils anglais, pour table, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, rue des Magasins. 15fev

SUCRE—60 caisses brun et 20 do blanc, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 2 fev

---

Voluntarios Catalanes de la Louisiana, revista de inspeccion.

La Compañia tomará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado el lunes 22 del corriente a las 8 de la mañana, con armamento completo y uniforme de invierno.

Se recomienda á todos los miembros la mas exacta puntualidad.

N. Orleans, 14 febrero 1846.
De orden del capitan,
15fev M. BORDAS, Sargento 1o.

COMPAÑIA DE CAZADORES DE ORLEANS.

ASAMBLEA GENERAL.

Los miembros pertenecientes á la Compañia, se reunirán el lunes proximo 15 del corriente, á las 6 en punto de la tarde, en el local de la sala de armas, para tratar de asuntos interesantes al cuerpo

Se recomienda la mayor puntualidad tanto á los miembros activos como honorarios.

De orden del capitan,
J. J. RICO, sargento segundo.

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dauphine entre Derbigny et Roman, Une vache rouge pâle, le bout de la queue gris, marque aux oreilles, étampée sur la croupe, des lettres qui ressemblent à ... sans aucune autre marque ni étampe apparente.

UNE TAURE ROUGE, le bout de la queue blanc sans aucune autre marque ni étampe apparente. Si d'ici au 27 février, les dites vaches ne sont point réclamées, elles seront vendues au lieu et heure accoutumé par R. Kerrison, encanteur.
MICHEL DUREL, Gardien des Epaves. 15fev—10f

SUCRE DE LA HAVANE—60 caisses, en débarquement du brick Salvador, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 15 fev

CACAO de Guayaquil, qualité supérieure—30 sacs en débarquement du brick Salvador, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 15 fev

VIN DE JEREZ—40 barils de 16 gallons, et 16 barils vinaigre de vin blanc propre pour le marché mexicain, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 15 fev

CIGARES de la Havane—800,000, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 15 fev

RIZ DE LA CAROLINE—17 tierçons, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 15 fev

GINGEMBRE SEC—40 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 15 fev

CACAO de Para—11 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 15 fev

AMANDES amères—600 livres, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 15 fev

GRAINS pour oiseaux—20 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 15 fev

CAFE DE LA HAVANE—100 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 15 fev

EAU DE VIE—J. J. Dupuy, 4me preuve, à vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale. 12fev

EAU de fleurs d'orangers, en flacons d'un modèle nouveau, à vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale. 12fev

PRUNES SECHES en pobans de différentes grandeurs, à vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale. 11fev

FROMAGE DE GRUYERE—A vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale. 12fev

ABSYNTHE—Véritable absynthe suisse, marque Berthoud fils, à vendre par F. PERRET, 46, Bienville. 4 fev

COLLEGE St-TAMMANY,
A MANDEVILLE, Louisiane.

CETTE Institution sera ouverte pour la réception des élèves le lundi, 1er mars prochain. Les nouveaux arrangements qui ont été pris doivent faire préférence ... [illegible] ...

Son Exc. le Gouverneur Isaac Johnson.
L'Hon. Trasimond Landry, Lieutenant-Gouverneur.
L'Hon. Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat.
L'Hon. Joseph Walker, Trésorier de l'Etat.
L'Hon. A. D. Crossman, Maire de la ville.
... [illegible] MM. Glency Burke, John M. Bell, Martin G. Penn, C. Ratcliff, Chs. Dimond, L. Lenfant, T. Morgan, L. Barbot.
Le Dr Walter Brashear,
L'Hon. Pierre Roche,
L'Hon. T. N. Carrigan,

Le succès de cette institution est pour nous un devoir ... [illegible] ... EDWARD BARNWELL.

☞ Les professeurs et maîtres d'étude sont prêts ... 12 fev

Nègres à vendre.

NEUF beaux nègres et négresses de champ, parmi lesquels se trouve un charpentier ordinaire, beau sujet.

JOHN, charpentier ordinaire, âge de	6 ans	
SAN, nègre de champ, âge de	19	"
TOLIVER	do	20	"
FLANDERS	do	23	"
BETSY	do	19	"
MARY	do	14	"
MARTH	do	17	"
ELIZA	do	14	"
Un enfant de		4 mois

Conditions: Moitié comptant, et le reste à douze mois, en billets endossés à satisfaction. S'adresser au No 2 rue de l'Union, près de l'écurie de Dubois. Ces esclaves seront vendus avec pleine garantie, et on se chargera aux frais de courtage. 12 fev—3

CHALES et ECHARPES de CREPE DE CANTON. Les soussignés offrent en vente, à des prix très bas, une facture de superbes châles et écharpes, brodés, de différentes couleurs et dimensions, d'importation toute récente à New York.
HARROD DARLING & Co, No 49, Commune. 12fev—6f

BAREGES RICHES.—Robes de barèges et de printemps.—C. M. Simpson, No. 33, rue de Chartres, au coin de la rue de la Douane, reçoit de Paris—7 caisses barège nouveaux et d'une grande richesse.

AUSSI Quelques mousselines dessins nouveaux. En vente à très bas prix, le stock de cachemires, mousselines de laine, ginghams et indiennes. 12 fev

COGNAC, 4me preuve—10 demi et 12 quarts-pipes de Laguer frères, et 8 demi-pipes Pinet, Castillon &c., à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19 St Louis. 12 fev

CHAMPAGNE—Marques Oregon & Californie, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 & 19, St-Louis. 12 fev

VINS DE FAMILLE—28 barriques St Julien Médoc, bon vin de table, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19, St-Louis. 12 fev

CIGARES—80,000 de différentes marques, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19, St-Louis. 12 fev

VINS.

40 barriques vin rouge ordin. Grauer Blanquefort
5 do do do Macau Médoc,
20 do do do St. Estèphe Médoc,
90 barrils vin blanc vieux Haut Sauterne,
25 caisses vin rouge ordinaire St. Estèphe Médoc
60 caisses do do St. Julien do
90 caisses vin blanc do Haut Sauterne,
20 caisses do 1841 do do
9 barriques vin rouge vieux St. Georges,
6 do do do Pouillac,
à vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale. 12fev

GRAINES DE JARDINAGE.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Talbot, venant du Havre,

Un assortiment de graines de légumes.
Un assortiment de graines de fleurs, parmi lesquelles plusieurs espèces d'œillets.
1000 griffes d'asperges de Hollande.
LELIEVRE, 210, rue Royale, encoig. de la place St Antoine. 29jan—1m

MOUSSELINES—Un envoi consistant en Mousseline de l'Inde, Suisse, à barres croisées, et jaconats, batiste, mouchoirs Madras et Verona, venant d'arriver, et à vendre par coupe, par VANCE & LEPPER, 24, Bienville. 9fev

LIQUEURS du pays—Vieux whiskey, Monongahela et Bourbon, eau de vie de pêche et commune, à vendre en magasin par VANCE & LEPPER, 24, Bienville. 9fev

FROMAGE DE GRUYERE—24 meules en débarquement du navire Prentice, du Havre, à vendre par N. DUDOUYT, 13 Toulouse. 11 jan

CHAUSSETTES EN LAINE—400 douzaines fortes chaussettes tricotées, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins. 9jan

VINS—250 quarts et huitièmes de pipes Marseilles, Port, Madère, Malaga, Sicile, Champagne, St-Julien etc, en paniers et en caisses, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 9 fev

EAU DE VIE—40 demi pipes eau-de-vie de preuve, de la marque J Dupuy, reçues par le navire Orléans, de Bordeaux, à vendre par AUG. MOLIER, 90, St Louis. 9fev—6f

COTONS ECRUS—30 balles coton écru 4/4 Lawrence, en débarquement de la barque Palmyra, de Boston, et à vendre par DUFOUR, DURAND & Co, 25, Chartres. 9fev

INDIENNES—60 caisses indiennes de divers genres et convenables au débit de la ville et du Mexique, venant d'être reçues, et à vendre par DE FOREST & Co, 90, rue Douane.

RECU par le brick Bilenzio, cap. Piaggio, venant de Gênes,
174 pipes vin d'Espagne 1re qualité.
25 demi pipes do do
10 barils sardines, 30 caisses Limon.
400 paniers d'huile Plagniol.
30 barils amandes sans coques.
150 boîtes de marrons du Piémont.
3 caisses saucissons de Boulogne.
100 do vermicelli et macaroni.
1,000 macarons d'ail; 60 sacs noisettes.
100 jarres vides, à vendre par DOMINIQUE LANATA, Rue Jefferson, No 9 & 10. 13fev

Succession de C. M. Jones.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre cette succession, sont priées de les présenter, et celles qui lui doivent voudront bien payer dans les mains de C. S. Schuler, No 26, rue du Camp, lequel est autorisé à en donner reçu.
THERESA S. JONES, Administratrice. 13 fev—

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No 3.
Séance du 4 février 1847.

ATTENDU que le Conseil est d'opinion que l'ouverture et la prolongation des rues Kerlerec, Tremé et Mysterieuse, seront avantageuses au public, il est résolu que le Maire devra donner, en anglais et en français, dans deux gazettes publiées à la Nouvelle Orléans, avis de l'intention qu'a ce Conseil d'ouvrir les dites rues Kerlerec, Tremé et Mysterieuse, comme suit, savoir:

1o La rue Kerlerec, à partir du point où elle se trouve actuellement, en suivant une ligne un peu oblique jusqu'à la rue d'Amour, de manière qu'elle aille aboutir exactement à la rue de l'Histoire.

2o La rue Tremé, depuis l'Esplanade, en suivant une ligne droite jusqu'à la rue Kerlerec, prolongée comme il est dit ci-dessus.

3o La rue Mysterieuse, à partir de la rue St-Claude jusqu'à la rue Colombus, en suivant une ligne oblique.

Et le dit ouvrage sera fait conformément au plan fait par le voyer de cette Municipalité, le 8 janvier 1847, et déposé au bureau du Recorder de cette Municipalité.

Résolu de plus que l'avocat de cette Municipalité soit requis de remplir toutes les formalités voulues pour la mise à exécution de la résolution ci-dessus.

(Signé) P. SEUZENEAU, Recorder.
Approuvé le 6 février 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser, que dans non moins de dix jours ni plus de trente jours, à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No trois agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans, le 10 février 1847.
11 fev—10 A. D. CROSSMAN, Maire.

A VENDRE, pour cause de départ, une propriété connue sous le nom de PETIT-VINCENT, consistant en une vaste maison à étage, divisée en dix appartements, écurie, remise, serre, laiterie, chassis, ustensils de jardinage, terre et terreau. La propriété mesurant dix terrains environ face aux rues Colombus et La Harpe, près le chemin du Bayou. Il y a aussi sur la propriété un assortiment de plantes pour le commerce, arbres fruitiers, mères pour la multiplication, tant sur les lieux que sur la place St Antoine, derrière la Cathédrale, ou il en sera fait un encan le samedi de chaque semaine.

S'adresser sur les lieux ou chez M. AUGUSTE LOUGE, encoignure des rues St Claude et Bayou. 11 fev—1m

A VENDRE.—Une jolie propriété située dans la paroisse Jefferson, mesurant 4 arpents de face au fleuve, sur une profondeur entre lignes parallèles, courant jusqu'au lac Ponchatrain, environ deux lieues et demie.

La dite propriété est située à environ 12 milles de la ville sur la même rive, sur laquelle il y a une maison, des cabanes à nègres, écuries, &c.

Pour plus amples renseignements s'adresser chez M. P. Longie, rue Royale, No 116. 11 fev—15f

PERDU—Un check tiré par par Mme Marc Artigenave, en date du 15 avril 1845, de la somme de $232, sur la Banque des Améliorations, et approuvé par Bernard, secrétaire. Le paiement de ce check ayant été arrêté, il ne peut être d'aucune valeur à celui qui peut l'avoir trouvé. On rendra un service signalé en le remettant à V. Viénier, à la Banque de la Louisiane. 13 fev 6

AUX BELLES OMBRES
Rue Bourbon, entre St-Pierre et Orléans, No 197.
CHARLES JUDICIS,
Teinturier Dégraisseur.

INFORME le public et les marchands de nouveautés, principalement les dames de la Nouvelle Orléans, qu'en ce moment il vient d'ouvrir un établissement en fait de teinture nettoyage d'habillements, pour hommes qui peut dames, blanchit les schals brochés et autres à neuf, repasse également dans leur état primitif les robes de satin blanc, lettres les tapis, rideaux et tout ce qui concerne un appartement, toutes sortes d'étoffes en tout genre, et donne l'apprêt neuf aux crêpes d'épingles.

Informe également le public qu'il existe aucun système de teinture nettoyage et nettoyage, ... [illegible] ...

Il a l'avantage d'être le seul possesseur de ... chaudières ... [illegible] ... dans le plus bref délai, ayant tous les nécessaires. 1fev—1ap

DEPOTS DES VERITABLES FRICTIONS MATCHES DE Wm. A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés.
L. A. GUILLEMAIN, Agent. 12fev—1an

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.

UN PIANO entièrement neuf de la manufacture de M. Allovon.

Une belle et commode VOITURE de maître, toute neuve, ayant de beaux harnais.

Pour s'entendre sur le prix et voir les objets, s'adresser rue Bourgogne, No 123, au second. 13fev—6f

DROGUES ET MEDICAMENTS

Le soussigné, droguiste en gros, offre à vendre à des prix modérés un grand assortiment de drogues pour teinture, dernièrement importées par lui, telles que:

Garance,—indigo,
Orseille sèche et en pâte,
Prussiate de potasse,—chromate do,
Sel d'étain,—campêche,
Bois de Brésil,—do Fernambouc,
Acide sulphurique, etc.
Il offre à vendre également
Un lot de belle vanille,
Du beurre de Cacao,
Du sucre de réglisse en pain de 25 livres,
Du miel blanc et un assortiment de produits chimiques et pharmaceutiques, reçus cette année de France, de Liverpool et du Nord des Etats-Unis.
H. BONNABEL,
11fev Rue Tchoupitoulas encoignure Natchez.

JUS DE CITRON en pipes et en barils, reçu le mois dernier, et à vendre par H. BONNABEL. 11fev Rue Tchoupitoulas encoignure Natchez.

CAFE DE RIO—3,000 sacs café fin vert, en double sacs de toile, recouverts en pitre, à vendre par lots, par J. W. STANTON & Co, Encoig. Magasins & Lafayette. 11 fev

CAFE JAVA—50 sacs vieux café fin, à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoig. Magasins et Lafayette. 11 fev

HUILE ET BLANC DE BALEINE—à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoig. Magasins et Lafayette. 11 fev

SACS—2000 nouveaux sacs, à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoig. Magasins et Lafayette. 11 fev

MAQUEREAUX—300 barils Nos 1, 2 et 3, 300 do du Sud, No 3, 300 do grands maquereaux No 3, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 11 fev

THE—50 demi caisses, 500 boîtes de 6 à 13 livres, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 11 fev

CAFE JAVA—300 sacs vieux café Java, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 11 fev

SUCRE—100 caisses blanc et brun, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 11 fev

POIVRE—100 sacs, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 11 fev

DENIMS—100 balles denims de dix fils, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 11 fev

RECU par les derniers arrivages du Havre
Robes brodées, blanches et en couleur,
Mousseline brodée pour robes,
Jeux de rideaux brodés;
Idem en pièces, damassés en pièces;
Guinghams, etc. etc.
A vendre par FS PERRET, 46 rue Bienville. 10 fev

CHANDELLES—Blanc de baleine et adamantines—170 caisses blanc de baleine de New Bedford, dimensions assorties, 150 caisses chandelles adamantines, en en débarquement du navire Kentucky, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, No 8 Nouvelle Levée. 10 fev

THEREBENTINE—50 barils en bon ordre pour l'exportation, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, No 8 Nouvelle Levée. 10 fev

Bureau pour la vente de propriétés.
H. MOELLHAUSEN,
Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.

ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.

Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de tout genre, peuvent être assurées qu'il ne leur sera rien chargé, lorsque M. Moellhausen agira comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction. 9 fev—1m

Marchandises fraîches de Printemps.

WEST, OLIVER & WOODLIEF ont en magasin, depuis la mise en vigueur du nouveau tarif, et reçoivent en ce moment, un grand assortiment de linons et de mousselines imprimées; et en outre d'autres marchandises de fantaisie et des nouveaux goûts, qu'ils offrent à vendre en gros seulement, à des prix CONSIDERABLEMENT REDUITS.
No 17 rue de Chartres

AUSSI—Un assortiment général de crêpes, barèges, bombazines, gants, mitaines, broderies, dentelles, etc. etc. 9 fev

OLIVES à vendre par AUG. MOLIER, 90, St Louis. 10fev—6f

CAPRES à vendre par AUG. MOLIER, 90, St Louis. 10fev—6f

ALCOHOL—13 barils de haute preuve, en magasin et à vendre par Wm. H SIMMONS, 44, Poydras. 10fev

VINAIGRE DE CIDRE—30 grands barils à vendre par W. H. SIMMONS, 44, Poydras. 10fev

SUCRE Havane—26 caisses sucre blanc, en magasin et à vendre par Wm. H SIMMONS, 44, Poydras. 10fev

CAFE HAVANE—300 sacs à vendre en magasin par W. H. SIMMONS, 44, Poydras. 10fev

CIGARES HAVANE—100,000 régalias, et millarcanones, de marques réputées, provenant d'importation directe, à vendre en magasin par W. H. SIMMONS, 44, Poydras. 10fev

COGNAC—4me preuve, 20 demi et 24 quart ode pipes, J J DUPUY, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co., 17 et 19 St Louis. 10fev

POIS—700 boîtes et 300 demi boîtes petits pois conservés en boîtes, des marques de Philippe & Canaud, à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, St-Louis. 10fev

CHARBON ... [illegible] ...

Compagnie de chemin à coulisses de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1847.

A une élection des directeurs de cette compagnie pour servir durant l'année courante, tenue le lundi 4 janvier dernier, les personnes ci-après nommées ont été élues; à savoir:

G. CURIC DUNCAN, LAURENT MILLAUDON,
D. F. BURTHE, J. Y. EGANA,
J. P. BENJAMIN, ALEXANDER GORDON,
VICTOR BURTHE.

Et à une assemblée du bureau des directeurs tenue ce jour, G Curic Duncan a été unanimement réélu président. ADOLPHE LAYET, Secrétaire. 11fev—6f

AU PRIX FIXE.
ALFRED MUNROE & Co.
Magasin de linge fait au détail.
No 34, rue des Magasins.

LES acheteurs d'habillements sont invités à visiter notre établissement, où ils trouveront toujours le plus grand assortiment à la Nouvelle-Orléans, et où ils sont sûrs d'acheter chaque article au plus juste prix, sans avoir à marchander et sans crainte d'être trompés. Les articles suivants sont reçus constamment par les paquebots de New York.

Habits.

Habits noirs, anglais ou français,	$12 à $25
Lévites, do do do	$12 à $20
Habits et lévites, drap superfin, couleur,	$12 à $20
Paletots, superfin, noir et couleur,	$10 à $20

Pantalons.

Casimir angl., franç., améric., de couleur,	$4 à $7
Casimir noir,	$5 à 8
do do surfin, à côtes,	$5 à 10
do élastique,	$6 à 8
do de couleurs claires,	$5 à 7
Satinet, surfin noir, du bleu,	$2 à $3 50

Gilets.

Satin noir, collet droit ou croisé, do demi-croisé, do à châles, nouvelle coupe,	$3 à $5
Casimir de couleur, mêmes façons,	2 à 5
Velours noir, mêmes façons,	3 à 6
Soie de fantaisie, mêmes façons,	5 à 8
Satin et soie, à carres, mêmes façons,	$3 à 4 50

Le tout à prix fixe.
ALFRED MUNROE & Co. 11 fev—30f No 34, Magasins

A LA GRANDE VARIETE.
No 30, rue de Chartres.

CE Magasin contient maintenant un assortiment des plus variés d'objets de fantaisie et d'utilité, les dames et le public en général, sont respectueusement invités à venir le visiter. Ce magasin est assorti maintenant aussi complet de mercerie, bonneterie, ganterie, foulards, parfumerie, poupées, éventails, paniers à ouvrage, cabas, brosses, peignes, coutellerie, ciseaux, &c., théières, cafetières, plumeaux, balais, cordes, anneaux à rideaux, alumettes, veilleuses, ardoises, crayons, plumes, cartes à jouer, carnassières, poires à poudre, poudrières, cordons, etc. etc. 9fev B. PIFFET

VENTE AU PRIX COUTANT POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

B. O. VIGNAUD,
No. 61, Rue de Chartres.

IMPORTATEUR direct de porcelaine française de tout genre; verrerie de table, unie, moulée et taillée; aussi articles de fantaisie en cristaux de couleur et en porcelaine décorée, plaqué, britannia, ferblanterie, coutellerie de table, couverts en Maillechort plaqué et en german silver, lampes de tous genres, ornements de cheminée, pendules, girandoles, vases, lustres et candélabres.

ARTICLES DE FANTAISIE ET DE MENAGE.

B. O. Vignaud, liquidant positivement, offre de grands avantages aux acheteurs. Il invite les marchands, les familles, les propriétaires de restaurants, d'hôtels ou de cafés à venir examiner son grand assortiment, qu'il vend en gros et en détail, au prix coûtant pour du comptant. efev

LIQUIDATION POSITIVE.
VINS ROUGES ET BLANCS, BON ORDINAIRE POUR FAMILLES, VINS FINS.
Rue Conti, No. 9.

A dater de ce jour, le soussigné, entrant en liquidation, a l'honneur de prévenir le public, et particulièrement ses connaissances, qu'il vendra à des prix très réduits les vins, demeurant encore en magasin ... [illegible] ...

En même temps il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte.
efev—1m P. DELAMAR

SANGSUES!

RECU par les derniers arrivages du Havre et de Bordeaux, de très belles SANGSUES hongroises, à vendre à la pharmacie de F. F. HENRIQUEZ, encoignure St. Louis et Remparts, aussi un petit lot de sangsues moustres, qu'on vendra 30 cents.

On en trouvera également à la pharmacie de Liaddo, rue Condé, et à celle de M. Blanchet, rue Royale, entre Hôpital et Quartier. Les personnes qui en désireront par centaines pourront s'adresser chez M. Rousseau, négociant, rue St Louis No. 29, entre Chartres et Levée, où l'on verra les échantillons, et au faubourg Tremé, chez madame Charles Pierre, rue des Ursulines No. 233. 10fev P. TRASPORLET

DEMANDE DE CHARBON

JE recevrai des propositions cachetées jusqu'à 2 heures de l'après-midi du mardi, 16 courant, pour la fourniture de 20,000 barils d'excellent charbon de Pittsburg. Chaque baril devra peser 200 livres, et le charbon devra être en morceaux ou passé au crible et délivré à bord de l'ordinaire les ... [illegible] ... de la Commune. THOS. F. HUNT, Lieut. Col. et Dep. Quart. Mait. Gen. 12fev—3f

Grains pour l'Armée.

JE recevrai jusqu'à une heure de l'après-midi du mercredi 17 courant, des propositions cachetées portant sur l'adresse "Proposals to furnish grain" pour la fourniture de
5000 boisseaux d'excellent maïs
2500 do d'excellente avoine

Le tout devant être mis dans de bons sacs en pitre, neufs, de la contenance de deux boisseaux chaque. Les boisseaux de maïs devront peser 56 livres et ceux d'avoine 32 livres. Point de compensation pour les sacs. Les grains et les sacs devant être inspectés par des personnes que je désignerai, pour vérifier les quantités, les conditions et les poids. Le tout devant être délivré en ... [illegible] ... Je recevrai des propositions séparées pour le maïs et l'avoine, mais aucune offre ne devra porter moins de cinq mille boisseaux. Les soumissionnaires sont priés d'être présents à l'ouverture des soumissions, et ceux que je ne connais point sont priés de faire connaître leurs résidences et de fournir des recommandations. Je me réserve le privilége de rejeter toutes les offres, si elles ne paraissent trop élevées. THOS. F. HUNT, Lieut. Col. dep. Quart. Mait. Gen. 13 fev—3

AVIS AUX ABONNES DE LA SEMAINE LITTERAIRE.

MESSIEURS les abonnés de cette publication à qui il manque des numéros pour l'année 1846, sont priés d'en faire la réclamation d'ici au 10 du courant, époque à laquelle les numéros restants seront renvoyés à New-York.
VICTOR HEBERT agent, 140, rue de Chartres. efev

VINS en débarquement des navires LUBECK, JOSEPH et AUSTERLITZ, de Bordeaux.
100 Barriques Vin rouge Montferrand et St Julien.
72 Barils Vin blanc Haut Sauterne.
700 Caisses Vin rouge de 12 bouteilles avec étiquettes et capsules, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, rue Vieille Levée. 30dec

DIVERS—A vendre par J. M. CABALLERO, No 32, Vieille Levée,
2,000,000 cigares de la Havane, qualités assorties
200 caisses sucre, 400 sacs café vert.
4 surons indigo Guatemala,
5 balles gomme copale du Mexique,
12 barils tabac de pipe, de Miller & Co,
10 do cigarettes véritables Havane 8 fev

A VENDRE D'IMPORTATIONS DIRECTES
150 barriques Marseille (F. Grousset)
100 quarts Madère, 40 do Porto
200 barriques claret, 50 barils vin blanc
40 do whiskey rectifié,
20 demi et quarts de pipes Cognac
600 caisses vin rouge et blanc.
60 caisses liqueurs, 30 do curaçoa
300 paniers anisette, 30 caisses absinthe
300,000 bouchons fins et surfins.
P. LONGIE, 116, rue de Royale. 8fe

P. LONGIE, 116, rue Royale, offre à vendre pour faire une consignation,
90 barriques vin rouge Marseille,
50 quarts Madère. 8fe

MERINOS—Mérinos français, qualité supérieure, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 8 fev

COUTILS—2 balles coutils, haute nouveauté, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 8 fev

GANTS FIL—1 caisse 100 douzaines gants fil écru, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 8 fev

CHAUSSETTES FIL—1 caisse 100 douzaines chaussettes fil écru et blanc, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 8 fev

TAPIS DE TABLE—1 paquet 100 tapis de table 4/4, 5/4 et 6/4, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 8 fev

CHEMISES SOIE—30 douzaines chemises soie à bas prix, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 8 fev

EAU DE-VIE en Douane [Alex. Seignette] ... demi pipe et 7 quarts, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 8fev

LIQUEURS du pays—250 barils Genièvre, double ancre N. E. et N. O. Rhum, eau-de-vie, esprits purs et alcohol des preuves différentes. A vendre par ROBERTS & HALL, 75, rue des Magasins. 8fev

HUILE DE LIN—50 barils Cincinnati, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, rue des Magasins. 8fev

GRAND RABAIS!
LES MOUSQUETAIRES De la Reine,
Opéra-Comique en 3 actes.
Belle édition de la Semaine littéraire.
PRIX: 10 cents.
En vente chez Vor. HEBERT, 140, rue de Chartres. 6 fev

EAU DE VIE.
12 demi pipes cognac, 4me épreuve, J. J. Dupuy,
12 quarts do do do J. Dupuy et Castillon,
8 demi pipes fin champagne, Olivier 1825,
16 quarts do do do
3 demi pipes cognac très vieux,
à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co., Nos. 11 et 15, rue St-Louis. 6fev

160 barils vin blanc Barsac, Sauterne et Haut-Sauterne—35 do de vieux Haut-Sauterne et Haut Barsac—140 paniers bouteilles vides avec cachet—600 milliers bouchons pointus surfins—330 milliers bouchons non pointus fins, surfins et superfins—86 barils vinaigre de vin blanc—100 damejeannes, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. rue St Louis, Nos 11 & 15.

3000 demi-boîtes sardines de différentes marques—2,000 quarts do do do à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. rue St Louis, Nos 11 & 15. 6 fev

10 ... [illegible] ...

Chemin de fer du golfe du Mexique.

DANS le but d'accélérer les travaux et d'ajouter au rapport du chemin de fer du golfe du Mexique, qui n'est maintenant éloigné du lac Borgne que de quatre milles et en approche rapidement, les souscriptions des contracteurs, le président et les directeurs de la Compagnie donnent avis, par ces présents, qu'en vertu des dispositions de la 5me section de la charte, *les livres de souscription au fonds de la Compagnie*, seront ouverts le lundi 15me jour de février 1847, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au local de la Compagnie, No 78, passage de la Bourse, près la rue Bienville, sous l'inspection de MM. Alexandre Gordon, Laurent Millaudon et William Mure; et les livres resteront ainsi ouverts pendant l'espace de vingt jours (les dimanches exceptés), c'est-à-dire jusqu'au 10 mars prochain inclusivement.

Bureau du chemin de fer du golfe du Mexique.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1847.
M. MUSSON, F. CONREY, Jr
Asst. contrôleur. Président.
11janv—jusqu'au

AVIS.

IL est décrété, etc., que les commissaires nommés pour choisir à Bâton Rouge l'emplacement de la Maison d'Etat, et pour en surveiller la construction, sont par les présentes dûment autorisés à annoncer pendant trois mois qu'ils recevront des plans et des devis pour l'érection de ladite Maison d'Etat, et choisir le plan qui, dans leur jugement, leur paraîtra le mieux adapté à l'objet de ladite construction. Bien entendu que lesdits commissaires pourront apporter telles des détails audit plan, les modifications qui leur paraîtront nécessaires, afin que dans le même bâtiment qui sera érigé pour le Sénat et la Chambre des Représentants, tous les bureaux et appartements exigés par l'administration de l'Etat puissent trouver place.

Conformément aux dispositions de l'acte ci-dessus, les commissaires donnent par les présentes, avis qu'ils se réuniront à la maison d'Etat, en la ville de la Nouvelle-Orléans, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à neuf heures du matin, pendant trois mois à dater de la présente publication, de la part des architectes et entrepreneurs, des plans et soumissions pour la construction des édifices ci-dessus désignés.

Signé MAUNSEL WHITE, Chairman.
G. COOK.
21jan—90j WALTER BRASHEAR.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

BUREAU DE CIRCULATION.

NOUS soussignés formant le bureau de circulation, en vertu de la seconde section d'un acte intitulé acte pour faire revivre la charte de différentes banques établies dans la ville de la Nouvelle Orléans, et pour d'autres objets, approuvé le 5 février 1842, invitons les actionnaires de la Banque des Citoyens et de l'Association Consolidée, à se réunir dans le local respectif des dites banques, pour l'Association Consolidée le 22 février prochain, à onze heures A. M. et pour la Banque des Citoyens, le 1er mars prochain, à onze heures A. M.
JOSEPH WALKER, Trésorier d'Etat
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat
Nouvelle Orléans, 29 janvier 1847.
1 fev—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A. MAZUREAU, notaire public, a transporté son étude au No 93, rue Royale, entre Conti et Bienville. 1fjan

M. MATTON représentant de plusieurs maisons de fabrique de Lyon, prévient MM les négociants de la Nouvelle Orléans, qu'ils trouveront chez lui un superbe assortiment d'échantillons et qu'il recevra et se chargera d'exécuter le plus promptement possible toutes les commandes qui lui seront faites.

Les prix sont d'autant plus modérés, que les marchandises offertes par M. Matton sont fabriquées par les maisons qu'il a l'honneur de représenter.

On est sûr de trouver M. Matton, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 10 heures du matin à 1 heure et demie de l'après midi, rue Bourbon, No 276, entre St Philippe et Dumaine. 16fev—1m

CHAUDIERES A SUCRE.

CHAUDIERES à sucre de qualité supérieure en fer forgé, de 42 à 84 pouces de diamètre, reconnues supérieures de la fonderie de Novelty, et à vendre par BONNER & SMITH, 33, rue du Camp. 22jan—3m

L. H. RICHARD,
21, rue de la Douane,

OFFRE à vendre les articles suivants, reçus par les navires Talbot et Andelle, du Havre:
1 caisse coutil rosé pour cordonniers
1 do lasting fort pour bottines
3 do coutils nouveaux pour pantalons
5 do mérinos fin pour habits et pantalons
1 do Eventails
1 do Gants et mitaines
1 do Ombrelles,
1 do cachemirette noire, article nouveau pour tailleurs
1 do écharpes nouvelles en barège et gaz;
Toutes ces articles seront vendus au plus bas prix. 1 fev

F. T. FOURNON, Chirurgien-Dentiste rue Conti, No. 93. Tient son cabinet ouvert de 9 heures du matin jusqu'aux heures du soir. 17 mars

EN DEBARQUEMENT.

9 Caisses fil toile d'Irlande,
6 Balles toile à drap,
4 Caisses de Bretagnes,
3 Balles serviettes fil, raies bleues et roses,
4 Caisses nappes damassées en coton,
4 Caisses mousselines blanches à carreaux
2 — dito à raies satinées,
12 — jaconat, dernier goût de Paris,
4 — demi deuil,
6 — coton de Fargubarson.
A vendre par DUNCAN KENNEDY, 21jan Toulouse, 52.

VICTOR BOURMAGE ayant entièrement abandonné le commerce d'importations, se livre exclusivement à la gestion de biens immobiliers, pour compte de propriétaires absents ou non résidents en ville. Il accepte les pouvoirs de ceux qui s'adresseront à lui, et se recommande à ses amis.
Rue St Louis, 87.
Nouvelle Orléans, le 19 janvier 1847. 19jan 1an

AVIS—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens mobiliers pour compte de propriétaires absents ou non résidents, et acceptera à cet effet les pouvoirs de ceux qui s'adresseront à lui.
A. MICHOUD.
16dec—1an Bureau 142, coin Ursulines et Levée.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Auburn, de New-York, un assortiment de cuisines de Lemon, de Leber, tant pour bois que pour charbon, ... [illegible] ... Ces cuisines sont construites, avec très peu de matière ... [illegible] ...
F. MASPEREAU & Co. Rue Condé, No 22. 1e jan—1m

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur.

FORGES PORTATIVES.

LES soussignés, agents de la manufacture, venant de recevoir quelques unes de ces forges, invitent les planteurs et les capitaines de navires et bateaux à vapeur à venir les examiner.

Ces forges sont recommandables par leur solidité et leur commodité en ce qu'elles sont totalement en fer et contiennent dans leur corps le soufflet servant à alimenter le feu, et ne prennent pas plus de trois pieds de diamètre d'espace, chez
F. MASPEREAU & Co, Rue Condé, No 22. 16 jan—1m

Chs. C. BODIN, relieur,
rue de Chartres, 131.

ABONNEMENT au Feuilletoniste, par an $2 50
do à l'Echo des Feuilletons, 2 50
do au Livre des Familles, 3 00
do au Magasin Pittoresque, 3 00
do au Moniteur de la Mode, pour 6 mois 5 00
do au Cabinet de Lecture, pour un mois, 1 00

EN VENTE:
Les Mousquetaires de la Reine, opéra, éd. Bon ordinaire, 10
Dito édition de Paris, 40
Atelier de Reliure en tout genre, 7j—1m

LIBRAIRIE DE V. HEBERT,
140, rue de Chartres.

En vente à cette librairie, le tome 1er de
L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE,
Par CH. GAYARRÉ.
Il reste encore à vendre quelques exemplaires du 1er volume. 22jan

CANDIDE,
Bijouterie.
No 43, rue Conti, encoignure Chartres.

MONTRES, diamants, fabrique toute espèce de joaillerie et bijouterie. Fait des achats d'or, d'argent et de diamants. 11jan—6m

CAFE.—Café vert Havane, à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 30jan

INDIGO.—Guatemala, en magasin, à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 30jan

GRAINES de jardinage, ferme, et parterre, récolte de l'année 1846.
Graines fleuries, grande variété, pour le printemps, toutes garanties. W. DINN, 41 Commune. 26 jan

Aux Planteurs Sucriers.

CHAUDIERES à sucre en fer forgé, de toutes dimensions, et désireux de première qualité, à vendre par WYLIE & EGANA, 58 rue Bienville. 4 fev

40 BALLES DE HOUBLONS; 10 boucauts de riz de la Caroline, à vendre par E. GERARD, 14 Conti. 6 fev

13 CAISSES COTON BLANC 7/8 et 4/4, 1 caisse mouchoirs blanche unie; 2 caisses toile d'Irlande, à vendre par E. GERARD, 14, Conti. 6 fev

CAFE—250 sacs de la Havane, fin vert, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, rue Vieille Levée. 6fev

SUCRE de la Havane, brun et blanc, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, rue Vieille Levée. 6fev

OMBRELLES A LA DERNIERE MODE.
Un assortiment d'ombrelles, nouveau genre, reçu par le navire Nicolas Césard, et à vendre à bas prix, par D. B. MACARTY, 230, rue Bourbon. 29 jan

CHAPEAUX, CASQUETTES—300 caisses contenant un assortiment complet de chapeaux de soie, castor, feutre, &c. à bas prix.
FROST & Co., 10, Magasins. 29jan

CASQUETTES TOILE CIREE—4 caisses de ... 1 do de soie cirée, reçues par le navire ... à vendre par JOHN BELLOW Jr, 8 Canal. 5 dec

CHAUSSETTES DE PEAU DE RAT MUSQUE ... à vendre par JOHN BELLOW Jr. 8 Canal. 12 dec

SOULIERS, BOTTINES, BRODEQUINS—... en débarquement du navire ... à vendre par ... 10, Bourbon. 12 jan

[illegible]